



Webinaire : la facilité de résilience et de durabilité du FMI : premiers retours d'expérience africains

9 avril 2024 - 13:30 / 15:00 - Paris

Webinaire

Contexte

Banque de France

La Banque de France est très impliquée dans les réflexions et fora de discussions internationaux sur l'architecture financière internationale et la lutte contre le changement climatique, en particulier pour la prise en compte de ces enjeux dans les secteurs monétaire et financier. Les risques associés au changement climatique sont en effet une source de risque financier qui doivent ainsi être analysés et appréhendés par les banques centrales et les superviseurs. La Banque de France a également œuvré de manière décisive pour l'intégration des aspects liés au changement climatique dans les opérations de politique monétaire de l'Eurosystème. Par ailleurs, la Banque de France développe un agenda de recherche ambitieux, sur les risques financiers liés au climat mais aussi à la biodiversité, pour affiner notre compréhension de ces risques complexes.

Fondation pour les études et recherches en développement international

Dès sa création la Ferdi a fait du financement international du développement son programme prioritaire. Elle a parallèlement effectué de nombreux travaux sur la vulnérabilité des pays, ses différentes formes, sa mesure et la façon elle était ou pouvait être prise en compte dans le financement international du développement. La Ferdi est internationalement reconnue pour son expertise sur les questions touchant à la vulnérabilité des pays et ses liens avec leur financement.

Finance for Development Lab

Le Finance for Development Lab est un think-tank non-partisan à but non lucratif, dédié à la construction d'une architecture plus équitable et plus efficace pour le financement international du développement. En offrant une plateforme de dialogue sur le fond, il collabore avec des groupes de réflexion, chercheurs et autres acteurs clés de l'hémisphère sud afin d'élaborer des idées constructives, formuler des propositions innovantes et influencer les décideurs politiques mondiaux, en particulier les pays du G20 et institutions de Bretton Woods. Le Lab est hébergé au sein du CEPREMAP, un institut de recherche français de premier plan situé au cœur de la Paris School of Economics.

La mission du Lab est de combler les lacunes en matière de connaissances et de perception en offrant une recherche spécialisée et un forum de discussion spécialisé sur le financement du développement et les questions liées à la dette. Pour ce faire, nous collaborons avec des partenaires de recherche de pays du Sud et diffusons des recommandations auprès des centres de décision internationaux. Pour mener à bien notre mission, nous fournissons aux experts des pays en développement un soutien à la recherche, ainsi qu'une aide pour diffuser et canaliser leurs idées et leurs propositions de politiques aussi efficacement que possible.

Enjeux du séminaire

Le FMI a mis en place à destination des pays éligibles, pour l'essentiel des pays à faible revenu¹ depuis octobre 2022, une facilité de Résilience et de durabilité (Resilience and Sustainability Facility, RSF) visant à financer la lutte contre le changement climatique et les pandémies. Cette facilité marque un changement significatif dans les modalités d'action du FMI dans ces pays en couvrant des besoins de balance de paiements « prospectifs » plutôt que la correction de déséquilibres graves et immédiats de la balance des paiements.

La demande africaine pour la RSF apparaît très forte à tous les niveaux de concessionnalité. Sur les 14 prêts accordés au 15 décembre 2023, les pays africains représentent l'intégralité des prêts les plus concessionnels accordés au groupe A² (Mauritanie, Cap-Vert, Niger et Rwanda), la majorité de ceux du groupe B (Bangladesh, Bénin, Kenya, Moldavie, et Sénégal) et un tiers du groupe C (Barbade, Costa Rica, Jamaïque, Kosovo, le Maroc et les Seychelles). À fin décembre, les pays des coopérations monétaires Afrique-France représente plus de 20% des pays ayant reçu un financement du FMI, alors qu'ils ne représentent que 10% des pays éligibles. Ces facilités, dont la durée varie de 18 à 42 mois, représentent respectivement en moyenne 1 % du PIB en 2022 des pays du groupe A, les plus vulnérables, et respectivement en moyenne 0.5 % et 1,2 % du PIB dans les groupes B et C, avec de nombreux autres pays africains ayant exprimé leur intérêt pour ces financements (Cote d'Ivoire, Cameroun par exemple),

La mise en œuvre du RSF est associée, notamment pour les pays africains, à d'importants défis d'efficacité :

- **La capacité à entraîner (« catalyser ») les financements des autres bailleurs internationaux** (Banques multilatérales, fonds climatiques, bilatéraux, privés) afin de relayer une capacité de financements en propre limitée. L'Afrique est le continent le plus vulnérable au changement climatique³, tout en étant celui qui participe le moins à cette dynamique. Selon une étude du FMI⁴, les besoins d'adaptation pour l'Afrique subsaharienne sont estimés entre 30 et 50 milliards de dollars par an de 2021 à 2030 et de 190 milliards de dollars par an pour l'atténuation. En 2020, l'Afrique a reçu 15,7 milliards de dollars de financement climatique concessionnel, représentant jusqu'à 70 % des flux climatiques totaux.
- **Les questions de coordination** apparaissent essentielles, avec : (1) les autres financements disponibles du moins pour les pays éligibles au PRGT, les premières RSF mises en place étant souvent associées à des facilités élargies de crédit du FMI ; (2) les objectifs des stratégies nationales de lutte contre le changement climatique ; (3) les autres objectifs de développement durables.

Ce séminaire a pour objectif d'amorcer un dialogue permettant de mieux comprendre les attentes des pays bénéficiaires vis-à-vis de la RSF. Dans cette optique les échanges s'articuleront autour des questions suivantes :

- *À quelles attentes des pays africains la facilité de résilience et de durabilité du FMI répond-elle, notamment au regard des défis d'adaptation et d'atténuation au changement climatique ? Comment les fonds et la surveillance du FMI s'articulent-ils avec les plans nationaux de transition climatique ?*
- *A la lumière des premiers financements mis en place en faveur des pays africains, comment cette facilité s'intègre-t-elle dans la boîte à outils du Fmi à destination des pays éligibles au PRGT et dans la gamme des financements à mobiliser pour le développement durable ? Constate-t-on des effets d'entraînement ou d'éviction ?*
- *Comment mieux intégrer les attentes des pays africains dans le fonctionnement de la facilité de résilience et de durabilité et la bonne coordination avec les autres financements internationaux disponibles ?*

¹ Tous les pays à faible revenu éligibles au PRGT, les petits États (population inférieure à 1,5 million) avec un RNB par habitant inf. à 25 fois le seuil opérationnel de l'IDA de 2021, et les pays à revenu intermédiaire avec un RNB par habitant inf. à 10 fois le seuil opérationnel de l'IDA de 2021

² Les intérêts sont facturés sur le crédit restant dû pour les pays des Groupes A, B et C respectivement au taux d'intérêt DTS +55 points de base (plafonné à 2,25 %), +75 points de base et +95 points de base, en fonction du niveau de développement économique des pays.

³ International Monetary Fund (IMF). 2023. "Closing the Gap: Concessional Climate Finance and Sub-Saharan Africa." In *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa—The Big Funding Squeeze*, Washington, DC, April.

⁴ Aligishiev, Zamid, Matthieu Bellon, and Emanuele Massetti, 2022. "Macro Fiscal Implications of Adaptation to Climate Change." IMF Staff Climate Note 2022/002, International Monetary Fund, Washington, DC.